

LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

ET LA QUESTION UNIVERSITAIRE.

Nous tenons à insérer dans *Les Cloches* la traduction d'une lettre adressée par le R. P. Filion, S. J., au *Northwest Review* de Winnipeg. Cette lettre, écrite par l'un des professeurs du Collège, met bien des choses au point. Elle répand une vive lumière sur la récente discussion qui s'est élevée autour de la question universitaire manitobaine, et réduit à néant les prétendus griefs qu'un nationalisme étroit a formulés contre le Collège, au point de vue des intérêts des élèves catholiques de langue anglaise.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE, 3 janvier 1911.

Au directeur du *Northwest Review*.

Je désire publier dans votre journal quelques observations relatives au Cours classique anglais actuellement en vigueur au Collège de Saint-Boniface. Je citerai des faits. Ils serviront, je l'espère, à corriger certains préjugés courants qui nuisent autant à la cause des Catholiques de langue anglaise qu'à celle d'hommes qui ont voué à la cause de l'éducation le meilleur de leurs énergies.

En 1906, — dès que le nombre des élèves de langue anglaise eut justifié sa création. — le Collège de Saint-Boniface a définitivement établi un cours classique entièrement anglais, parallèle au cours français déjà existant. Cette même année, le P. Cottier, un de nos meilleurs professeurs classiques, reçut ordre d'abandonner, à Montréal, d'importantes occupations pour venir à Saint-Boniface prendre la direction du cours universitaire nouvellement établi. Et durant toute cette année le Père se dévoua pour quatre élèves seulement. Sur sa demande, il fut rappelé à Montréal, l'année suivante. Je fus choisi pour le remplacer, sur la foi des certificats que j'emportais avec moi des Scolasticats de Frederick, Maryland, et de Saint-Andrews-on-Hudson, New-York, où j'ai fait des études supplémentaires à celles qui m'avaient déjà assuré un diplôme de bachelier-ès arts. Or, je puis dire ici, qu'aux examens universitaires d'avril suivant, pas un élève assidu à mes cours ne faillit en une seule matière d'examen. J'ajouterai que j'aimais un de mes élèves, au cours universitaire, n'a failli en anglais.

Aux examens de l'an dernier, (1910), pour l'anglais, la proportion de ceux qui obtinrent un témoignage de 1ère classe, dépassa légèrement celle des élèves des autres collèges pris collectivement.

Aux deux derniers examens, nos élèves anglais, en concurrence avec ceux des trois autres collèges, obtinrent quatre bourses pour l'étude des langues classiques et modernes. Notons, en plus, que ces élèves qui réussirent alors si bien, avaient contre eux un léger désavantage: avant l'établissement du cours anglais séparé, ils n'avaient pas eu,